



**Cabinet du ministre délégué aux Transports,
à la Mer et à la Pêche**

Paris, le dimanche 23 septembre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aménagement de la Route Centre-Europe-Atlantique (RCEA)

Frédéric Cuvillier a décidé, dans un souci de responsabilité, et comme le recommandait dans ses conclusions le débat public achevé en 2011, de faire expertiser les différentes solutions de financement des aménagements de la RCEA, nécessaires pour répondre aux problèmes de sécurité qui se posent actuellement sur cette infrastructure.

Conscient que la mise à 2x2 voies de cette route, reliant Montluçon à Mâcon et Chalon-sur-Saône, permettrait de répondre au mieux à ces enjeux de sécurité tout en améliorant la qualité de service de cet axe, la desserte et le développement des territoires traversés, le ministre a donc confié au Conseil général de l'Environnement et du Développement durable une mission d'évaluation des différentes solutions proposées, qui devra associer étroitement les élus locaux. La mission rendra ses conclusions sous cinq mois.

Dans l'attente de ses conclusions, le ministre a suspendu le déroulement des réflexions menées localement sur la mise en concession autoroutière, décidées par le précédent Gouvernement sans tenir compte du débat démocratique.

Le ministre confirme enfin la mise en œuvre d'un programme de mesures à prendre à court terme, afin de répondre à l'urgence d'amélioration de la sécurité sur cet axe.

Contacts presse :
Service de presse:

01 40 81 77 57

secretariat.presse-transport@developpement-durable.gouv.fr